

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

- 1 **Administration de la municipalité**
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Avis de motion de félicitations - Récipiendaires de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec
 - 1.4 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2018
 - 1.5 Dépôt du bordereau de correspondance
 - 1.6 Première période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
 - 1.7 Renouvellement contrat assurance - Groupe Ultima
 - 1.8 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle
 - 1.9 Affiches directionnelles
 - 1.10 Embauche adjointe administrative temporaire
 - 1.11 Inspecteur en bâtiment et en environnement
- 2 **Trésorerie**
 - 2.1 Bordereau de dépenses du mois
 - 2.2 Autorisation frais de remboursements élus
 - 2.3 Engagement de crédits
- 3 **Sécurité publique**
- 4 **Transport, Hygiène du milieu et Environnement**
 - 4.1 Avis de motion et présentation projet de règlement pour la nomination de rues
 - 4.2 Avis de motion règlement travaux d'amélioration avec taxes de secteur chemin Rives-du-Cerf
 - 4.3 Demande paiement analyses d'eau lac du Missionnaire
 - 4.4 Soumission sur invitation achat d'une niveleuse
 - 4.5 Dépôt de soumission étude géotechnique - Réfection chemin Lac-Huron
 - 4.6 Politique d'aide au déneigement des chemins privés - Versements
- 5 **Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- 6 **Loisirs et culture, Santé et bien-être**
 - 6.1 Demande de subvention programme Québec ami des aînés
 - 6.2 Fête Nationale 2018
 - 6.3 Adhésion annuelle - Carrefour Action Municipale et Famille
 - 6.4 Adhésion annuelle - RQVVS
 - 6.5 Emprunt salle pour pratique de numéros
 - 6.6 Nomination délégués comité territorial de développement social de Mékinac
 - 6.7 Dépôt demande et documentation cadre de référence pour enfants ayant des besoins particuliers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

7 Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
 - 7.1.1 Demande Club de Golf le St-Rémi
 - 7.1.2 Équipe hockey mineur de Mékinac Midget A, championnats interrégionaux
- 7.2 Fête Estivale 2018, 10e édition
- 7.3 Avis de motion - Félicitations
- 7.4 Varia
- 7.5 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 7.6 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 10^e jour du mois d'avril deux mille dix-huit (10 avril 2018), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Yvon Bourassa, maire
Madame Julie Ricard, conseillère
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller
Monsieur Yvan Hamelin, conseiller
Monsieur Daniel Beaupré, conseiller
Madame Suzanne Béland, conseillère
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Yvon Bourassa, maire. Madame Katy Bacon, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-04-110

Monsieur Bourassa fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 10 avril 2018 en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.3 Avis de motion de félicitations - Récipiendaires de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec



2018-04-111

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Monsieur le maire auquel s'associent les membres du conseil, donne une motion de félicitations à mesdames Géraldine Gagnon Bronsard et Claudette Mauger Abel pour la distinction qu'elles ont reçue soit la Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés. Cette remise s'est déroulée dimanche le 8 avril dernier lors d'une cérémonie officielle à Shawinigan. Les distinctions ont été remises personnellement par le Lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable J. Michel Doyon.

Monsieur le maire, qui a assisté à cette cérémonie, fait la lecture du texte portant sur mesdames Gagnon-Bronsard et Mauger Abel qui a été soumis par la municipalité pour le dépôt de leur candidature à ce prestigieux honneur.

Félicitations!

1.4 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2018

2018-04-112

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2018 ont été remis aux élus avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que les procès-verbaux du 13 et du 19 mars 2018 soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.5 Dépôt du bordereau de correspondance

Formules Municipales No 5514-A-MST

2018-04-113

CONSIDÉRANT le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'avril 2018, faisant état de la correspondance reçue depuis la dernière séance et au cours du mois d'avril 2018 et devant être présentée au conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'avril 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.6 Première période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 19 h 50

Fin: 19 h 55

1.7 Renouvellement contrat assurance - Groupe Ultima

2018-04-114

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance avec le Groupe Ultima inc. sera échu le 23 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables procède au renouvellement du contrat d'assurance couvrant la période du 24 avril 2018 au 24 avril 2019 selon l'offre modifiée pour un montant de 43 619,00 \$ incluant la taxe applicable pour les risques couverts "la municipale" et "la municipale automobile".

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.8 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle



2018-04-115
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Monsieur Yvan Hamelin donne avis de motion et de présentation que le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu à une séance subséquente un règlement sur la gestion contractuelle.

Le projet de règlement se base sur le règlement adopté par la MRC de Mékinac avec les ajustements nécessaires à une municipalité locale.

L'article 938.1.2 C.M. a été remplacé, le 1er janvier 2018, obligeant les Municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle. Le règlement doit minimalement prévoir des mesures à l'égard de six objets identifiés à la loi et prévoir des mesures, à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus mais de moins de 100 000 \$ et qui peuvent être passés de gré à gré en vertu des règles adoptées par la municipalité, pour assurer la rotation des éventuels cocontractants. Le règlement peut prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$ et, qu'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.

1.9 Affiches directionnelles

2018-04-116

CONSIDÉRANT le projet présenté en collaboration avec les conseillers porte-parole des Parcs;

CONSIDÉRANT le travail déjà effectué dans ce dossier et les modifications qui ont été apportées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil approuve la présentation du dossier des affiches directionnelles incluant les modifications proposées du 10 avril 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.10 Embauche adjointe administrative temporaire

2018-04-117

CONSIDÉRANT le surcroît de travail en regard au suivi des dossiers administratifs et le processus de réorganisation interne en cours actuellement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé et attend un rapport du Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités afin de planifier la réorganisation interne;

CONSIDÉRANT que les employés temporaires ne cumulent pas d'ancienneté au sein de la municipalité durant une affectation temporaire pour une période définie;

CONSIDÉRANT que le syndical local a été informé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil entérine l'embauche temporaire de madame Anick Martin pour effectuer des tâches administratives pour la période du 9 avril au 29 juin 2018 à raison de 5 jours par semaine et de 35 heures par semaine.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.11 Inspecteur en bâtiment et en environnement

2018-04-118

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'analyser l'organisation des ressources à l'emploi de la municipalité en lien avec ses besoins actuels afin d'assurer l'optimisation de l'organisation municipale et le service aux citoyens;

ATTENDU la recommandation du Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM relative à l'organisation actuelle au niveau du Service de l'urbanisme et vu les besoins évolutifs de l'organisation municipale;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

ATTENDU que ce poste demeure sous la supervision de madame Katy Bacon, directrice générale adjointe et inspectrice en bâtiment et environnement;

ATTENDU la recommandation du Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM de procéder à l'affichage, conformément aux dispositions régissant la convention collective en vigueur, d'un poste à l'inspection en bâtiment et en environnement à raison de 35 heures par semaine, 5 jours par semaine, d'avril à novembre et de 28 heures par semaine à raison de 4 jours par semaine pour la période de décembre à mars;

ATTENDU que le syndical local a été informé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil procède à l'affichage, conformément aux dispositions régissant la convention collective en vigueur, d'un poste à l'inspection en bâtiment et en environnement à raison de 35 heures par semaine, 5 jours par semaine, d'avril à octobre inclusivement et de 28 heures par semaine à raison de 4 jours par semaine pour la période de novembre à mars.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRÉSORERIE

2.1 Bordereau de dépenses du mois

2018-04-119

CONSIDÉRANT que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Yvan Hamelin et monsieur Daniel Beaupré;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;


CONSIDÉRANT le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT le cumul des journaux # 959 à # 964;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 mars 2018, au montant de 75 714,56 \$, soient approuvés et payés et entériner les dépenses préautorisées au montant de 93 454,50\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mars 2018.


Katy Bacon, directrice générale adjointe
pour
Valérie Cloutier, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2.2 Autorisation frais de remboursements élus

2018-04-120

Les élus déclarent n'avoir aucune demande de remboursement à déposer pour le mois de mars 2018.

2.3 Engagement de crédits

2018-04-121

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Parcs:

| DESCRIPTION | MONTANT avant taxes | BUDGET |
|---------------------------|---------------------|--------------|
| Signalisation | 580 \$ | 02-35500-649 |
| Mobilier, zone jeux d'eau | 12 200 \$ | 23-08000-721 |
| Éclairage solaire PLPF | 3 490 \$ | 02-70149-621 |

Aménagement:

| DESCRIPTION | MONTANT avant taxes | BUDGET |
|---------------------------------------------|---------------------|--------------|
| Affiches directionnelles (modifications) | 2 001 \$ | 02-35500-649 |

Loisirs:

| DESCRIPTION | MONTANT avant taxes | BUDGET |
|-------------|---------------------|--------------|
| Matelas | 225 \$ | 23-08000-721 |

Incendie:

| DESCRIPTION | MONTANT avant taxes | BUDGET |
|---------------------------|---------------------|--------------|
| Vêtements civils pompiers | 1 350 \$ | 02-22000-650 |

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Avis de motion et présentation projet de règlement pour la nomination de rues

2018-04-122

Madame Dominique Lavallée donne avis de motion et de présentation que le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu à une séance subséquente un règlement portant sur la nomination de chemins principalement de teneur privée.

On retrouve notamment des chemins dans le secteur de la route Boutet (Rives-du-Cerf), secteur des Bois-Francis (Drolet), secteur de la Batiscan (Bronsard), secteur du lac-Huron et décharge du lac-Brûlé. Le chemin menant au site d'assainissement des eaux usées sera nommé chemin des Étangs (pour les milieux humides qui ont été recréés sur ce site).

4.2 Avis de motion règlement travaux d'amélioration avec taxes de secteur chemin Rives-du-Cerf

2018-04-123

Monsieur Nicolas Hamelin donne avis de motion que le conseil étudiera, présentera et adoptera s'il y a lieu à des séances subséquentes, un règlement portant sur les travaux d'amélioration avec taxes de secteur dans la portion de la route Boutet qui devrait être renommée sous peu chemin des Rives-du-Cerf.

4.3 Demande paiement analyses d'eau lac du Missionnaire

2018-04-124

CONSIDÉRANT la demande de l'Association des propriétaires du lac Missionnaire sud pour une aide financière de 282 \$ relative au programme RSVL qui se fait à intervalle de 5 ans ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que le lac du Missionnaire Sud est situé en dehors du bassin versant du lac aux Sables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil collabore avec l'association des propriétaires du lac Missionnaire Sud par une contribution de 141 \$ équivalent à 50% du montant relativement aux frais d'analyses de la qualité de l'eau pour la période 2015-2020 dans le cadre du programme de suivi volontaire des lacs (RSVL) du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4 Soumission sur invitation achat d'une niveleuse

2018-04-125

CONSIDÉRANT le dépôt des résultats relatifs à l'ouverture de soumissions demandées à la séance extraordinaire du 19 mars 2018, concernant l'achat du niveleuse :

| Nom des soumissionnaires invités | Conformité documents de soumission | Prix soumissionné, (Taxes incluses) |
|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Toromont Cat | | n'a pas déposé |
| Fontaine Gadbois inc. | | n'a pas déposé |
| Uni-Machineries inc. | | n'a pas déposé |
| JM Bussièrès et fils Ltée | | n'a pas déposé |
| Grader'S Pro | | n'a pas déposé |
| Globoquip | | n'a pas déposé |
| Stongco | | n'a pas déposé |
| Transport Rosemont inc. | oui, conforme | 98 532,43 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité accepte les résultats de l'appel d'offres et autorise l'achat de la niveleuse selon les conditions inscrites au document d'appel d'offres de mars 2018 à Transport Rosemont inc. pour un montant de 98 532,43 \$ incluant les taxes applicables selon la soumission déposée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.5 Dépôt de soumission étude géotechnique - Réfection chemin Lac-Huron

2018-04-126

CONSIDÉRANT l'aide financière confirmée dans le programme de *réhabilitation du réseau routier local volet Accélération des investissements* pour le projet de réfection d'une partie du chemin du lac-Huron;

CONSIDÉRANT que pour la préparation des plans et devis par le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, des études géotechniques sont nécessaires

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions suivants:

| Nom des soumissionnaires invités | Prix soumissionné, (avant les taxes) |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| SM ⁱ Labo SM Inc. | 10 700 \$ |
| Englobe | 8 965 \$ |
| Exp. | 11 836 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que la municipalité accepte le dépôt des soumissions et octroie le contrat d'étude géotechnique nécessaire pour la préparation des plans et devis de la réfection du chemin du lac-Huron à Englobe pour un montant de 8 965 \$ avant les taxes applicables (10 307,51 \$).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6 Politique d'aide au déneigement des chemins privés - Versements

2018-04-127

CONSIDÉRANT que les demandes déposées d'aide au déneigement des chemins privés;

CONSIDÉRANT que les compléments d'information manquants seront transmis à la municipalité par les demandeurs avant l'émission des paiements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Julie Ricard et résolu d'accepter les demandes et de verser, selon la *politique d'aide au déneigement* pour la saison 2017-2018 une somme de 680 \$ par km pour les chemins suivants :

| Chemin | Distance | Montant |
|--------------------------------|----------|-----------|
| Épinette (1ère portion) | 1,0 km | 680 \$ |
| Épinette (2e portion) | 1,34 km | 911,20 \$ |
| Boutet (portion Rives-du-Cerf) | 1,0 km | 680 \$ |
| Décharge du lac-Brûlé | 0,9 km | 612 \$ |
| Lac-des-Américains (nord) | 1,2 km | 816 \$ |
| 5e avenue-Est | 1,2 km | 816 \$ |
| Lac-Simon (versant nord) | 0,6 km | 408 \$ |
| Tessier | 1,0 km | 680 \$ |
| Lac-Veilletette-Sud | 3,1 km | 2 108 \$ |
| Sittelles et Tangara | 1,5 km | 1 020 \$ |
| Lac-Brûlé (vers décharge) | 1,0 km | 680 \$ |

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point.

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.1 Demande de subvention programme Québec ami des aînés

2018-04-128

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière *Québec ami des aînés*;

CONSIDÉRANT les projets d'amélioration pour les parcs municipaux;

CONSIDÉRANT la certification *Municipalité amie des aînés*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise le dépôt du projet d'amélioration de divers parcs et espaces publics dans le cadre du programme d'aide financière *Québec ami des aînés* dans le volet Soutien aux actions communautaires. La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.2 Fête Nationale 2018



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT la résolution #2018-02-069 relative à la Fête nationale 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil :

- accepte le dépôt de la programmation sous réserve de l'acceptation de l'assureur;
- confirme le montant budgétaire jusqu'à un maximum de 3 000 \$;
- autorise la tenue d'un feu d'artifice sous la surveillance de pompiers du service des incendies, le 23 juin 2018. L'artificier devra obtenir une preuve d'assurance pour ledit feu ainsi que l'autorisation du propriétaire des lots où le feu sera réalisé. L'autorisation est donnée sous réserve de l'émission du permis de brûlage par le service de sécurité incendie de la municipalité;
- autorise la tenue d'une activité de financement soit un bingo à la salle municipale Lac-aux-Sables pour les activités de la Fête Nationale;
- autorise la fermeture de la rue Auguste-Lagacé pour les besoins des activités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.3 Adhésion annuelle - Carrefour Action Municipale et Famille

2018-04-130

CONSIDÉRANT l'accréditation *Municipalité Amie des Aînés*;

CONSIDÉRANT la politique familiale régionale et le plan d'action municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité nomme un élu responsable des questions familles (RQF);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise le renouvellement annuel de l'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2018 au montant de 87,38 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.4 Adhésion annuelle - RQVVS

2018-04-131

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin, et résolu que le conseil municipal renouvelle l'adhésion de la municipalité au Réseau Québécois des Villés et Villages en santé pour l'année 2018 au montant de 63 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.5 Emprunt salle pour pratique de numéros

2018-04-132

CONSIDÉRANT le règlement de location des salles municipales;

CONSIDÉRANT qu'il est fréquent que la salle soit demandée pour des pratiques, précédant des spectacles nécessitant l'utilisation d'une scène;

CONSIDÉRANT que ce type de pratique est habituellement de courte durée (1 à 2 heures);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil autorise le prêt gratuitement des salles pour des pratiques précédant un spectacle conditionnellement à :

- aucuns frais de pratique ne doivent être chargés au participant par l'organisateur du spectacle;
- le prêt est fait selon les disponibilités de la salle demandée. Les locations sont prioritaires par rapport au prêt pour pratiques;
- la pratique ne doit pas entraîner de frais de conciergerie;
- la personne qui demande la salle est responsable durant l'utilisation et doit s'assurer de venir chercher la clé et de la retourner au bureau municipal après la pratique.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.6 Nomination délégués comité territorial de développement social de Mékinac

2018-04-133

CONSIDÉRANT que le comité territorial de développement social de Mékinac demande à ce que la municipalité nomme deux personnes à titre de délégués sur ce comité;

CONSIDÉRANT le conseil élu en novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil nomme à titre de délégués pour la municipalité madame Claudette Béland, membre du comité MADA et monsieur le conseiller municipal Daniel Beaupré.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.7 Dépôt demande et documentation cadre de référence pour enfants ayant des besoins particuliers

2018-04-134

CONSIDÉRANT la tenue annuelle d'un camp de jour;

CONSIDÉRANT que certains enfants peuvent avoir certains besoins particuliers;

CONSIDÉRANT la documentation préparée par la coordonnatrice en loisirs, communication et vie associative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil approuve le formulaire, le contenu et l'utilisation du cadre de référence pour les enfants ayant des besoins particuliers.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7 AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Demande Club de Golf le St-Rémi

2018-04-135

Monsieur Yvan Hamelin informe les membres du conseil qu'il se retire des discussions et décisions en regard du présent point en raison d'un conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT les clauses relatives au financement obtenu par le Club de Golf le St-Rémi dans le programme du Fonds de développement des territoires (FDT) et de la Corporation du pont;

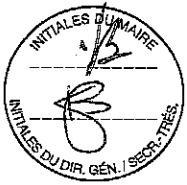
CONSIDÉRANT que la municipalité juge important la réussite du plan de relance du club de golf le St-Rémi;

CONSIDÉRANT la résolution #2015-11-360;

CONSIDÉRANT la réalisation du plan marketing et le suivi du projet FDT;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 4 800 \$ à titre d'engagement local pour l'exercice 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).



No de résolution
ou annotation
2018-04-136

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

7.1.2 Équipe hockey mineur de Mékinac Midget A, championnats interrégionaux

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Hockey mineur de Mékinac pour la participation de l'équipe Midget A aux championnats interrégionaux pour représenter la Mauricie;

CONSIDÉRANT la présence d'un jeune Sablois au sein de l'équipe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil verse une aide financière de 50 \$ à Hockey mineur de Mékinac pour le compte de Jérôme Lemay hockeyeur de Lac-aux-Sables participant aux championnats interrégionaux catégorie midget A.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2 Fête Estivale 2018, 10e édition

2018-04-137

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fête Estivale;

CONSIDÉRANT l'analyse réalisée par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT que l'édition 2018 sera la 10^e édition de l'évènement;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fournir la programmation complète à son assureur ainsi que tous les contrats relatifs à l'évènement pour fins d'approbation;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur tient à maintenir le plus possible la gratuité pour l'accès aux sites et spectacles pour les citoyens et les visiteurs;

CONSIDÉRANT le budget 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que l'aide de la municipalité pour l'édition 2018 de la Fête Estivale soit la suivante :

- Octroyer une aide financière en argent de 2 500 \$ qui inclut les frais relatifs au souper des 25 femmes en nomination au gala de la Fleur du Lac pour cette édition spéciale de 10e anniversaire. Mention dans la publicité de l'évènement;
- Fournir les toilettes mobiles pour l'évènement;
- Assumer le montant total de l'assurance responsabilité de l'évènement;
- Autoriser à titre de commandite pour la tenue des activités, l'utilisation du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin, du parc Louis-Philippe-Fugère, du quai municipal et du bâtiment multiservices si nécessaire;
- Autoriser le comité organisateur à utiliser le bâtiment près du terrain de balle du parc Louis-Philippe-Fugère durant les festivités;
- Autoriser le comité de la Fête Estivale à effectuer les demandes de permis pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur ces sites pour la durée des activités soit les 16, 17, 18 et 19 août 2018;
- Autoriser la fermeture (par la municipalité) de l'accès au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin à compter de 16 heures les 16, 17, 18 et 19 août 2018;
- Autoriser la tenue d'un feu d'artifice sous la surveillance de pompiers du service des incendies, le 18 août 2018 ou en cas de pluie, le 19 août 2018. L'organisme devra obtenir une preuve d'assurance pour ledit feu ainsi que l'autorisation du propriétaire des lots. L'autorisation est donnée sous réserve de l'émission du permis de brûlage et la surveillance lors de cette journée par le service de sécurité incendie de la municipalité;
- Autoriser l'utilisation du bloc sanitaire du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin pour les festivités de la Fête Estivale 2018. La municipalité verra également à l'entretien des installations sanitaires les 16, 17, 18 et 19 août 2018 en matinée;
- Autoriser le stationnement sur un côté de la rue Cloutier les 16, 17, 18 et 19 août 2018;
- Autoriser la fermeture du quadrilatère formé par les rues Principale, Cloutier, chemin Sainte-Marie et rue Sainte-Marie pour la tenue d'une course de lits, durant 30 minutes approximativement, le 17 août 2018;
- Autoriser le prêt des abris mobiles du service incendie de Lac-aux-Sables et des abris à montage rapide de la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

- Positionner l'estrade du parc Louis-Philippe Fugère près de la patinoire et du terrain de volley-ball;
- Autorise l'ajout d'une ou de deux estrades mobiles à réserver auprès du Festival Western de St-Tite (si nécessaire);
- Offrir des sacs promotionnels pour le Gala Fleur du lac et pour les bénévoles.

La participation financière, humaine et en matériel de la municipalité la qualifie à titre de supporteur principal de l'évènement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.3 Avis de motion - Félicitations

Aucun ajout.

7.4 Varia

Aucun point ajouté.

7.5 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 20 h 20

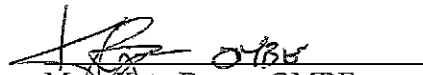
Fin: 20 h 25

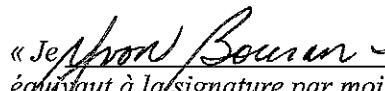
7.6 Levée de l'assemblée

2018-04-138

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que la séance soit levée à 20 h 25.


M. Yvon Bourassa
Maire


Mme Katy Bacon, OMBE
Directrice générale adjointe

« Je  , atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 20 avril 2018.